

PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)

Diplôme de premiers secours



Le diplôme «Premiers Secours Citoyen» atteste à son titulaire les **capacités d'assurer la protection immédiate et adaptée des victimes**. Grâce à ce diplôme, vous apprendrez à **réaliser les gestes de premiers secours** qui aident à sauver des vies. Ce diplôme est **obligatoire** pour valider votre inscription aux tests de sélection du BPJEPS, DEJEPS, CQP et TFP choisis.

Tarif : 60€

CONDITIONS D'ACCÈS

✓ Ouvert à tous

9h00 à 17h00

Inscriptions : jusqu'au 29 juin 2026

Formations : mercredi 08 juillet 2026



Scannez le QR CODE pour payer en ligne

Plus d'informations :

04.51.11.00.26 - contact@adps-formation.com

Bulletin d'inscription à renvoyer à l'ADPS :

Je soussigné(e), Monsieur / Madame souhaite être inscrit(e) à la formation du PSC qui aura lieu le 2026 à l'ADPS. Je m'engage à être présent durant les 7 heures de formation. Si je viens à être absent(e) lors de cette journée de formation, mon paiement sera quand même encaissé par l'organisme de formation.

NOM : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Numéro de téléphone : Adresse mail :

Financement : Personnel Employeur Autres

Paiement : Chèque (ordre ADPS) En ligne

Signature :

Si mineur : Nom et Prénom du représentant légal :

Signature :